

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

VISIO CONFERENCE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU 2 AVRIL 2021

Lors de cette 2eme visio de cette semaine, le Directeur général a souhaité entretenir les OS avant un long week end **sur les points suivants pour tenir compte de l'évolution de la situation en lien avec les dernières annonces du Président de la République :**

Aujourd'hui la DGFIP compte **près de 300 cas de Covid avérés** et 400 personnes sont à l'isolement comme cas contacts. L'accélération de la propagation de la pandémie, incite au renforcement du télétravail et de la vigilance, tant dans la sphère privée que professionnelle.

Télétravail :

Le taux de télétravail s'accroît régulièrement avec une moyenne quotidienne supérieure à 37 % de l'effectif.

Campagne IR : la conférence de presse ministérielle de lancement de la campagne IR aura lieu jeudi 8 avril .

La communication de l'administration à travers les media sera axée sur l'incitation des contribuables à tout faire de chez eux, le déplacement sur rdv ne devant être envisagé qu'en dernier recours.

Les maisons France Service restent ouvertes sur rdv, mais pas seulement, à l'instar des autres administrations.

Les organisations syndicales ont signifié leur incompréhension devant la gestion erratique de situations de clusters avérés qui n'ont pas donné lieu à une fermeture de site (site de Ploermel (56) alors que l'ARS le préconisait), mais seulement de services (service courrier site St Sulpice 75) en présence de très nombreux cas Covid avérés.

La CFTC DGFIP a partagé avec les autres organisations syndicales les inquiétudes des agents dont les enfants doivent rester à la maison suite à la fermeture des établissements scolaires pour les semaines à venir . La CFTC a réitéré ses attentes d'un management bienveillant, non suspicieux a priori, afin que les parents de ces enfants soient placés en ASA et non en télétravail. Travail et garde d'enfant ne sont pas compatibles.

S'agissant des mesures consécutives à la fermeture des établissements scolaires et impliquant la garde des enfants, la DGFIP attend (à l'heure de cette visio) les directives « Fonction publique » pour un éventuel dispositif dérogatoire en cas de garde d'enfants en présence d'activité télétravaillable.

La CFTC DGFIP est intervenue par ailleurs pour souligner le sort des stagiaires B (le 12 avril) et A (en mai) devant arriver en stage probatoire. Leurs inquiétudes quant au déroulement de ces stages dont l'importance est cruciale pour les titularisations, sont légitimes. La CFTC DGFIP a invité à un examen bienveillant des stages pratiques probatoires. Elle a demandé que soient envisagées des formations spécifiques de suivi pour les promotions de A et de B qui auront connu des conditions d'enseignement très dégradées sur 2020 et 2021.

La Direction générale a apporté les précisions suivantes :

S'agissant de l'épreuve sommative du 12 avril pour la promotion d'IFIP en cours, l'Enfip maintient cette épreuve argumentant que les agents concernés par d'éventuels problèmes de garde d'enfants ont le temps de trouver une solution alternative d'ici là . Pour les cas résiduels présentant des difficultés, l'ENFIP étudiera avec bienveillance toute solution alternative dont l'épreuve de remplacement prévue fait partie.

S'agissant des formations post scolarité pour les promotions ayant subi les effets du distanciel consécutif à la crise, **l'ENFIP prévoit un suivi spécifique et complémentaire en matière de formation, incluant même des possibilités de retour en établissement sur certains types d'enseignements.**

S'agissant des stages probatoires, source de grande inquiétude, M Girault, Directeur de l'ENFIP a indiqué que **le message avait été passé aux directions locales en vue d'un bon accueil des stagiaires. Ceux-ci sont équipés en matériel nomade leur permettant le télétravail le cas échéant, étant entendu que si celui-ci devait être envisagé, le tutorat en distanciel sera adapté reposant sur des tuteurs engagés et en liaison avec les référents ENFIP toujours disponibles.**

Il a tenu à préciser que l'aspect probatoire des stages sera évalué en application des spécifications édictées par le guide de l'évaluation probatoire mis en place pour la promotion de A en 2020 et qui a été adressé aux directions d'accueil.

Réponses diverses aux interrogations des OS :

La dernière décade de mai et le début juin devrait permettre, selon la Direction générale, très optimiste, de rétablir une réception à la normale des contribuables sur les derniers jours de la campagne IR.

Elle s'attend, lors de la seconde quinzaine de mai à une forte augmentation des demandes relatives au Fonds De Solidarité, conséquence de la fermeture des activités depuis le début avril.

Actuellement sont traitées les demandes issues des situations de restrictions imposées aux 19 départements initialement placés en surveillances resserrée. Les stocks de demandes de FDS sont les plus bas depuis l'automne dernier, conséquence de l'apport des renforts et des 250 recrutements contractuels dont l'activité monte en puissance.

Prochaine réunion la semaine prochaine.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>